



Evry le 27/02/2017

COMMUNIQUE

Jean-Raymond Hugonet, Président de l'Union des Maires de l'Essonne, demande le report du déploiement des dispositifs de recueil des CNI...

Jean-Raymond HUGONET a rencontré la semaine dernière David PHILOT, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, au sujet du déploiement des dispositifs de recueil (DR) des CNI proposé par l'Etat.

Il a souhaité lors de cet entretien rappeler la demande de l'Association des Maires de France de reporter la mise en place ce dispositif au mois de septembre 2017.

En effet, un grand nombre d'entre vous ont sollicité l'Union des Maires de l'Essonne afin de comprendre la répartition des DR arrêtée par l'État et le besoin d'information concernant sa mise en place pour ne pas revivre le « cafouillage » vécu lors de l'installation des passeports biométriques.

Il a insisté sur la nécessité d'obtenir pour le département de l'Essonne, 5ème département de France le plus peuplé, un DR mobile supplémentaire.

Lors de cet entretien, il a été décidé l'organisation de réunions par la préfecture pour les communes se voyant retirer la délivrance des CNI à leurs habitants.

Pour pallier à la suppression de ce service de proximité, l'État a prévu la possibilité de la création d'espaces numériques permettant de faire une pré-demande sur un serveur partagé avec les communes dotées de DR et ainsi « gagner du temps » lors du rendez-vous obligatoire.

L'État prévoit le financement de ces espaces numériques par la DETR.

Jean-Raymond Hugonet tient à rappeler que cette dotation doit strictement rester réservée aux projets communaux et, en aucun cas, servir au financement d'une mesure, une fois de plus, imposée aux communes.

Une réunion de formation sera également organisée à destination des communes recevant un DR, afin d'en faciliter le fonctionnement.



Contact :

Caroline Parâtre, Directrice

01 69 91 18 93 – 06 73 49 07 81